



Club Nautique de Golfe-Juan

## **Avis de Course – Coupe des Iles Dimanche 5 Novembre 2006**

### **ORGANISATION**

La Coupe des Iles est organisée le **Dimanche 5 novembre 2006** par le Club Nautique de Golfe-Juan.

### **REGLES APPLICABLES**

Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2005-2008  
Les prescriptions de la Fédération Française de Voile  
Les Règles des Classes concernées  
Les Règlements fédéraux et des Classements Nationaux concernés  
Le présent Avis de Course  
Les Instructions de Course et annexes

### **CLASSE(S) ADMISE(S)**

La régata est ouverte aux classes HN : B, C, D, E, F, G, L, R1, R2, R3, R4. Les voiliers seront armés en catégorie côtière minimum.

### **INSCRIPTIONS**

Les inscriptions définitives seront enregistrées au CNGJ le samedi 4 novembre de 17h00 à 19h00. **Les concurrents devront présenter à l'inscription les licences valides de tout l'équipage avec le cachet médical et l'autorisation parentale pour les mineurs**, le certificat HN de leur voilier et leur carte d'autorisation de port de publicité si nécessaire.

Chaque concurrent devra signer au moment de son inscription définitive un acte d'engagement.

Le droit d'inscription sera de 10 Euros par bateau.

Les annexes aux instructions de Course seront disponibles au moment de l'inscription.

Nous remercions les concurrents de préciser leur CVL sur le formulaire d'inscription.

### **HEURE DE MISE A DISPOSITION**

L'heure du premier signal d'attention pour la première manche est fixée à 11h00 le 5/11/2006.

### **PROGRAMME TYPE DE PARCOURS**

Le parcours prévu est de type côtier. Trois manches maximum pourront être courues.

### **CLASSEMENT**

La méthode de calcul est celle du temps compensé en temps sur distance avec application du CVL, système à minima. Le classement sera effectué par classe de handicap ou regroupement de classes.

Le classement sera effectué sur le nombre de manches validées.

Des classements indépendants seront établis à partir de 5 bateaux de même type (Nitro 80, Surprise...)

### **PENALITES DE REMPLACEMENT**

Application de la règle 44.2 des RCV - Pénalité de rotation de 720°

### **MODIFICATION AUX REGLES DE CLASSE HABITABLES**

Le Comité de Course se réserve le droit de constituer les flottes selon des groupes en fonction du nombre d'inscrits.

### **PRIX**

La proclamation des résultats aura lieu le dimanche 5 novembre à 18h30 au club-house du CNGJ.